

## RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Le 2 juillet 2024

Chers parents,

Nous vous transmettons de l'information importante pour la rentrée scolaire du mois d'août prochain.

### **BULLETINS**

Les bulletins seront accessibles d'ici le 4 juillet sur le portail Mozaik. Aucun bulletin ne sera remis par envoi postal.

### **FOURNITURES SCOLAIRES**

Vous devrez vous procurer les cahiers d'exercices à « **Ma Boutique Scolaire** » ou dans le commerce de votre choix (ils sont disponibles dans la plupart des grandes librairies). **Aucun cahier ne sera vendu par l'école.** Vous devrez donc **obligatoirement** les acheter avant la prochaine rentrée scolaire.

**\*Nous vous suggérons fortement de procéder à votre achat dès maintenant, ceci afin d'éviter des délais de traitement.**

**\*IMPORTANT : Un code d'accès web est inclus dans l'emballage des cahiers d'exercices. Vous devez conserver ce carton pour que votre enfant puisse se connecter à la plateforme web de l'éditeur.**

Vous trouverez, en pièce jointe, la procédure à suivre si vous voulez faire votre commande à « Ma Boutique Scolaire », ainsi que la liste des cahiers d'exercices obligatoires.

### **COÛTS À PRÉVOIR AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE**

Vous recevrez, dans la semaine du 19 août, un courriel vous avisant de la disponibilité de la facture ainsi qu'une procédure pour faire votre paiement en ligne. Les frais scolaires devront être acquittés avant la rentrée.

Les frais comprennent les éléments suivants et peuvent varier d'un élève à l'autre :

-  Facturation du matériel scolaire (agenda, cahiers maison) : prévoir un montant approximatif de 50 \$ plus les frais reliés au profil ou au programme de votre enfant.

### **CORRESPONDANCE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE (AJOUT OU MODIFICATION)**

Si vous avez des **modifications ou des ajouts** à faire dans le dossier de votre enfant en lien avec les adresses électroniques à utiliser pour vous joindre, nous vous demandons de nous faire parvenir un courriel à l'adresse suivante : [aubier@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:aubier@cssdn.gouv.qc.ca)

### **AVIS DE NON-FRÉQUENTATION**

Si vous avez rempli le formulaire d'inscription en février dernier et que vous n'avez pas l'intention d'envoyer votre enfant à l'école secondaire de l'Aubier en 2024-2025 (inscription dans une autre école, transfert d'école, déménagement, maladie), **vous êtes priés de nous en aviser le plus tôt possible au 418-839-9468 poste 25004.**

### **CADENAS – CASIERS**

L'école prête un casier dans lequel l'élève dépose ses vêtements, ses bottes, ses volumes ainsi que **des outils technologiques**. Les élèves pourront y déposer leur matériel lors de leur 1<sup>re</sup> journée de classe. Nous **exigeons** l'utilisation d'un cadenas pour mieux assurer la sécurité des effets placés dans les casiers. Il est demandé de garder le casier barré en tout temps, ainsi que le casier en éducation physique. **L'école n'est pas responsable des vols et bris du matériel des élèves.** Les casiers sont la propriété de l'école et les élèves doivent le « garder propre ».

### **TRANSPORT SCOLAIRE**

Vers la mi-août, vous recevrez un avis, directement des Services du transport scolaire, pour vous informer de la procédure à suivre pour récupérer les coordonnées de transport de votre enfant.

## PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉCOLE 1<sup>re</sup>- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire

La première journée d'école **pour tous les élèves est le mardi 27 août**. Lors de cette journée, les élèves recevront leur horaire et leur agenda scolaire. Les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire, quant à eux, auront un accueil plus personnalisé pour cette première journée.

**Une autre communication vous sera transmise au mois d'août, avant la rentrée.**



Dany Couture  
Directeur  
École secondaire de l'Aubier

